

REGLEMENT DU TOURNOI « THE FIRST » SXM CHESS CLUB DU 16 MARS 2025

ARTICLE 1

Pour participer, tous les joueurs sont licenciés Fédération Française des Echecs

La politesse et le respect sont de mise lors de ce tournoi

ARTICLE 2

Le tournoi se déroule en 7 rondes de 10 mn KO

ARTICLE 3

Le début du tournoi est fixé à 14h15 et la fin après distribution des prix

Les prix en numéraires représenteront 70% du montant des inscriptions pour les adultes, et coupes et médailles pour les enfants

ARTICLE 4

Les appariements, classements, détermination de la table et de la couleur sont gérés par le logiciel homologué FFE « PAPI »

En début de partie les joueurs se saluent , les noirs appuient sur la pendule, les blancs jouent. Si le joueur blanc est absent son temps s'écoule. Si le joueur noir est absent, les blancs jouent et appuient sur la pendule

Toute pièce touchée est jouée, toute pièce lâchée ne peut être reprise

ARTICLE 5

Les téléphones portables doivent être coupés ou mis en mode silencieux

ARTICLE 6

Il est interdit manger à la table de jeu

Les boissons doivent être posées au sol ou du moins en dehors de la table de jeu.

ARTICLE 7

Le premier coup impossible est sanctionné par 1 mn supplémentaire à l'adversaire, le second par la perte de la partie

ARTICLE 8

Les personnes spectateurs ne doivent en aucun cas intervenir lors d'une partie en cours, toute infraction sera sanctionnée par l'exclusion du tournoi si c'est un joueur et l'exclusion de la zone de jeu par toute autre personne

ARTICLE 9

A la fin de la partie, le gagnant donne les résultats à la table des arbitres.

Tout joueur inscrit s'engage à respecter ce règlement.

Tout manquement au respect de ces règles sera sanctionné par la perte de la partie en cours ou l'exclusion du tournoi par décision des arbitres.

Eric DIDIER

Président de SXM CHESS CLUB